



L'artiste dont les multiples vidéos ont alimenté la toile pendant un moment semble avoir changé la donne. 500 euro, c'est la somme qu'exige désormais Longue Longue avant d'accorder une interview à qui que ce soit. C'est en tout cas ce que nous apprend nos confrères de Camer.Be.

En effet, dans un article publié par Camer.Be et relayé sur 237actu.com le lundi 11 décembre 2017, il se trouve qu'un monsieur au nom de Monkam résidant en France a porté plainte contre l'artiste musicien Longue Longue pour « atteinte à son honneur et à sa considération ».

Joint donc au téléphone ce matin 12 décembre par un reporter de Camer.Be, l'auteur de l'album à succès « Ayo Africa » ne va pas être tendre, il va exiger de l'argent. « Il faut 500 euro », avant de poursuivre « J'estime que ma réaction ou tout ce que j'envisage reste avec moi, sans avoir besoin de partager avec qui que ce soit », déclare-t-il au reporter.

En suite, à la question du reporter de Camer.Be de savoir depuis quand Longue Longue demande de l'argent avant d'accorder une interview,

« C'est comme ça depuis. Appelez Canal2 ou Equinoxe, ils vous le diront », précise l'artiste.

Pour expliquer cette nouvelle décision, Longue Longue de confier à notre confrère .

« Je suis peut-être le premier artiste camerounais à le faire, mais c'est désormais ainsi. Pour une fois, un artiste camerounais a compris ce que c'est que le showbiz, parce que pendant plusieurs années, on a enrichi les patrons de presse, comme ce monsieur Monkam qui profite des artistes pour les exploiter. Allez voir les maisons que ces patrons-là ont construites dans leurs villages c'est des milliards. D'ailleurs, la somme que j'ai exigé à camer.be est minable, puisque j'ai demandé 1.000.000 fca à certaines chaînes de télévisions ».